Département du Doubs Arrondissement de Besançon Canton de Besançon V Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le



ID: 025-212502678-20241205-241203-DE

COMMUNE DE GENNES

Nombre de Conseillers : En exercice : 12 Présents : 8 Votants : 9

 $\frac{Date\ de\ convocation}{29/11/2024}$:

<u>Date d'affichage</u>: 9/12/2024

DELIBERATION

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ

 ${\bf Membres\ excus\'es:}\ {\bf Michel\ JANNIN,\ procuration\ \grave{a}\ Dominique\ HENRY}$

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN

Secrétaire de séance : Dominique HENRY

241203 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025

En investissement, il est possible d'engager, liquider et mandater dès le 1^{er} janvier des crédits sur les projets gérés en AP/CP et sur les restes à réaliser.

De plus, l'article L 1612-1 du CGCT prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le maire peut sur autorisation du Conseil municipal engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En application, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents et représentés d'ouvrir, dès le 1^{er} janvier 2025, des crédits d'investissement sur le budget principal et sur les budgets annexes, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024.

Budget principal:

Compte 2046: Attributions compensation investissement 14 589 € (58 359 € au BP 2024) Compte 2111: terrains nus 250 € (1 000 € au BP 2024) 500 € (2 000 € au BP 2024) Compte 2121 : plantation d'arbres Compte 2128 : Autres agencements et aménagements : 27250 € (109 000 € au BP 2024) 5 325 € (21 300 € au BP 2024) Compte 21312 : bâtiments scolaires : Compte 21316 : équipements de cimetière 625 € (2 500 € au BP 2024) Compte 21351: autres bâtiments publics 8750 € (35 000€ au BP 2024) Compte 2152: installations de voirie 750 € (3 000 € au BP 2024) Compte 21568 : autre matériel et outillage 1000 € (4 000 € au BP 2024) Compte 215731 Matériel roulant 750 € (3 000 € au BP 2024) Compte 2158 : autre matériel et outillage 750 € (3 000 € au BP 2024) Compte 21838 : autre matériel informatique 375 € (1 500 € au BP 2024) Compte 21841 : matériel de bureau et mobilier scolaire 1395 € (5 579 € au BP 2024) Total: **62 309 €** (190 879 € BP 2024)

Budget annexe Forêt:

- Compte 2117 Bois forêt 11250 € (45 000 € au BP 2024)

Budget annexe lotissement:

- Compte 3355 Travaux

170000 € (680 000 € au BP 2024)

Le maire Jean \$IMOND@N

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme. Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture